

Je ne suis que la moitié d'un Français de souche, ai-je droit à la nationalité française ?

écrit par Daniel Pollett | 14 avril 2016



Je ne suis que la moitié d'un Français de souche ? Rassurez-vous, l'autre moitié est française de cœur !

Plusieurs polémiques relatives à ma propre identité ont été provoquées, notamment après l'édition de mon livre « *Citoyens ce roman est le vôtre* », ainsi qu'après la parution de mon article : « [Français de souche, ça existe !](#) » paru début mars 2015. Puis sont venus les commentaires à propos de mon récent article : « [Projet de Code de la nationalité](#) ».

Dans le premier article sus-cité, je n'avais pas prétention à prêcher pour moi en particulier, puisque voici les faits... mais cela ne m'empêche nullement de défendre la citoyenneté française !

Mon père était né dans l'île de Jersey, territoire britannique comme il était précisé sur son certificat de naturalisation. Son père était anglais d'ascendance française comme écrit plus loin ; sa mère était française de souche, originaire du

département de l'Allier ; ils s'étaient connus sur un bateau rapatriant les étrangers lors de la Révolution russe de 1917, parti du port d'Arkhangelsk.

Les ancêtres de mon grand-père étaient des gens de la petite noblesse normande, qui s'étaient exilés en Angleterre au temps de la Révolution française afin d'éviter de se faire raccourcir.

Là-bas, leur patronyme a perdu sa particule et, la prononciation anglaise aidant, il s'est allongé d'une lettre, passant donc de De Pollet à Pollett. C'est ce qui ressort d'une recherche et d'un arbre généalogique effectués par mon grand-père et qui malheureusement ont été perdus après son décès.

Donc mon père n'était pas né en France, mais il y avait été élevé et en avait acquis la nationalité par naturalisation selon sa volonté.

Mon père ne parlait que le français, il a donné à ses enfants des prénoms français (même si le mien ne me plaît pas et que j'en utilise un autre pour l'usage courant, c'est quand même un prénom français) il a travaillé, souvent durement, toute sa vie. Mon père vivait et pensait comme un Français, il se nourrissait comme un Français et il se trouvait bien en France. Nous avons été élevés dans le respect de la Patrie, des Anciens combattants, du travail, des institutions...

Mon père ne faisait pas référence à son pays d'origine, ni à la religion anglicane, et il n'importunait personne avec ces sujets. Nous étions baptisés et éduqués selon le christianisme, cela était autant une affaire de famille que de foi et de tradition. Mes parents s'étaient mariés à l'église chrétienne catholique sans que cela soit un problème ou astreigne à quelque obligation ou renoncement.

Mon père n'a jamais prétendu importer en France des coutumes anglaises. Mon père n'a jamais fait partie d'une bande

d'Anglais qui aurait semé le désordre, le malheur et le crime autour d'elle. Mon père n'a jamais habité un quartier peuplé uniquement d'Anglais, excluant par l'intimidation ou la violence toute autre origine, détruisant le patrimoine local et se livrant à des revendications communautaristes tout en se plaignant d'habiter dans un ghetto. Mon père n'a jamais imposé qu'il circule à gauche sur la voie publique au prétexte que cela se fait dans son pays d'origine. Bref, mon père était sans aucune réserve un Français de cœur, et tout de même en partie un Français de souche par sa mère.

Si certains commentaires à [mon dernier article](#) avaient eu force de loi, ni mon père, ni moi-même, ni mes filles n'aurions eu accès à la nationalité française.

Je suis né dans un petit village champenois et ai grandi en région parisienne. J'en ai gardé l'accent et aussi quelques expressions de l'argot de Montreuil des années soixante - celles où l'on ne marchait pas sur les pelouses - qui me reviennent parfois, et c'est là pour moi un certificat d'authenticité, une marque de fabrique. Je suis né en France, de deux parents français, et j'en suis fier. J'hérite et pratique sans avoir même à m'en poser la question des usages et non-usages sus-cités à propos de mon père. Je ne parle que le français (un peu dommage peut-être) et ai donné à mes deux filles des prénoms d'usage traditionnel en France. Je suis à la fois un Français de souche et un Français de cœur, et j'en suis fier.

Je suis l'héritier de Vercingétorix et de Clovis, de Charles Martel et de Godefroy de Bouillon, du chevalier Bayard et de D'Artagnan, de Jean Moulin et du maréchal Leclerc et j'en suis fier.

Je suis aussi l'héritier d'Aliénor d'Aquitaine et de Jehanne d'Arc, de Catherine de Médicis et de Diane de Poitiers, d'Olympe de Gouges et de Louise Michel, de Violette Szabo et de Lucie Aubrac, et j'en suis fier.

Si les Français d'aujourd'hui prenaient exemple sur tous ces personnages de notre Histoire, la France ne serait pas en ce si triste état et nos enfants ne seraient pas en ce si grand danger. Je suis aussi l'héritier de mon grand-père maternel, gravement blessé à Verdun en 1917, titulaire de plusieurs décorations des deux Guerres mondiales, et j'en suis fier.

Je ne prends jamais ma guitare sans interpréter mes deux chansons-cultes que sont « *Ma France* » et « *Les Copains d'abord* ».

Comme écrit plus haut, c'est dans les circonstances de deux révolutions que des événements décisifs se sont produits pour ma famille : un départ en exil et un retour à la Patrie charnelle. Pour celle qui s'annonce, je compte bien participer à léguer à mes filles autre chose qu'une société mondialisée, sans racines et sans identité, ayant comme bras armé une pseudo-religion s'appelant elle-même soumission. Ce sera ma façon d'affirmer et de consolider, de justifier s'il le fallait ma fidélité et celle de ma famille à la France éternelle.